

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIRECT. AFF. ETR. & JURIDIQUES

DIV. ADM. C. PERSONNEL A MATERIEL

D E C R E T N° 75/20  
du 14/5/75 portant nomination de  
Monsieur NSONDA André en qualité de Con-  
seiller

\* \* \* \* \*

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,  
MINISTRE DU PLAN

Vu la constitution du 24 juin 1973 ;

Vu la loi 15/62 du 3 février 1962 portant statut général des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du Congo ;

Vu le décret n° 61-143 du 27 juin 1961 portant statut général des cadres du personnel diplomatique et consulaire de la République du Congo ;

Vu le décret n° 62/426 du 26-12-62 fixant les rémunérations dans la catégorie A des SAF ;

Vu le décret n° 66/92 du 2 mars 1966 portant organisation du ministère des Affaires Etrangères ;

Vu le décret n° 67/116/ETR/SG/DAIJ/DAGPM du 16 mai 1967 fixant le régime des rémunérations des cadres diplomatiques et consulaires de la République Populaire du Congo ;

Vu le décret n° 67/102 du 6 mai 1967 portant réorganisation des structures des Ambassades de la République Populaire du Congo à l'étranger ;

Vu le décret n° 75/20 du 8 janvier 1975 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan ;

Vu le décret n° 75/21 du 9 janvier 1975 fixant la composition du Gouvernement de la République Populaire du Congo ;

D E C R E T E :

Article 1er : Monsieur NSONDA André, Administrateur des services administratifs et financiers (SAF) en service à Brazzaville est nommé Conseiller à l'Ambassade de la République Populaire du Congo en IRAK (BAGDAD).

\* \* \* \* \*

Article 2 : Les Ministres des Affaires Etrangères, du Travail et des Finances  
sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent décret  
qui prendra effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé en  
IRAK; sera enregistré publié au JOREPC et communiqué partout où besoin sera ./4

BRAZZAVILLE, le 14 Mai 1975

Par le Premier Ministre, Chef du  
Gouvernement, Ministre du Plan  
Le Ministre des Affaires Etrangères

Henri LOPEZ

Le Ministre du Travail et de la  
Prévoyance Sociale, Chargé de  
l'Industrie

A. DENGUET

P. Le Ministre des Finances

Le Ministre du Commerce

A. POUZY